Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260320-26032008-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 20 MARS 2026

Date de convocation : 16 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 29

Etaient présents :

Sylviane LAI, Maire, Véronique PROVOST, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Jean-Christophe PICART, Florence PHILIP, Arnaud QUEMENEUR, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Erwan APPERY, Stéphane BEGOC, Patrice BLEUNVEN, Alain CHARLES, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Myriam HERVE, Michel LABBE, Erwan LANDURE, Clotilde LE GOFF, Fanny LE SAINT, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Anne-Lise PRIGENT, Danielle SANJOSE, Erwan GAGNON, Agnès KERBRAT, Céline LAMOUR, Véronique DE POULPIQUET, Jean TUARZE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Nathalie DERRIEN

26.03.20.08 DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MME LE MAIRE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

Afin de pouvoir à des besoins en personnel temporaire (maladie, maternité, renfort saisonnier …), la commune être amenée à recruter des agents non titulaires dans des conditions fixées par la législation et la réglementation.

Aussi, afin d'assurer la continuité de services, il vous sera proposé de donner délégation à Mme le Maire pour recruter des agents sous contrat, personnel non titulaire, dans la limite des crédits inscrits au budget général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à la majorité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 20 mars 2026

LE MAIRE

Sylviane LAI

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh